



DISPOSITIF D'AVANT MATCH (PROTOCOLE ARTOIS)



La mise en œuvre de ce dispositif a fait l'objet de plusieurs communications :

- En direction des arbitres lors du séminaire de janvier.
- En direction des clubs lors des 6 réunions de sensibilisation contre les incivilités.
- En direction des acteurs du football artésien dans hebdo foot Artois n° 819 et 820 des 7 et 14 février

afin d'être opérationnelle lors de la reprise du 12 février.

Après un mois de fonctionnement de mauvaises habitudes se font jour dont les principales sont :

- Le manque d'implication des délégués des clubs recevants à organiser la réunion.
- Le comportement de certains éducateurs qui délèguent à un autre accompagnateur la représentation de leur équipe.
- La mansuétude dont font preuve certains arbitres à admettre sans réagir ces mauvaises habitudes

Il convient de rappeler que la mise en place de cette organisation est basée sur la volonté de tous de favoriser les comportements responsables.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.